

Commission d'Organisation Régionale
des Grades

Dossier type pour passage de grade : 1er, 2ème, 3ème Dan.

- Une fiche d'inscription, remplie complètement de façon lisible, signée du postulant au grade, avec une photo d'identité.
- Pour les mineurs (es) une autorisation parentale, (à chaque passage).
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique du karaté en compétition, valable pour la saison en cours, (cachet et signature du medecin dans le passeport face au timbre de licence en cours).
- Photocopies (voir page 2 fiche d'inscription aux grades).
- Un chèque de 35 € à l'ordre de la Ligue de karaté de la Réunion.
- Une enveloppe au format A5 affranchie au tarif lettre en vigueur, à l'adresse du candidat (Pr convocation).

Date limite d'inscription (dossier complet) 30 jours francs avant la date de l'examen, le cachet de la poste faisant foi. (aucun dossier ne sera accepté hors la voie postale¹)

Le chèque de 35 Euros couvre la participation du candidat au passage d'une session.

Tous les examens se déroulent à huis clos.

¹ Adresse : Deville J.Claude 12 rue F. COLI, 97438 Sainte-Marie